

Orchestre de Jeunes des Harmonies de l'Ain (OJHA)

Direction : Enrique Segura Direction artistique: Daisy Dugardin

Saison 2025 / 2026 « La vie est une fête ! »**Spectacle participatif alliant musique instrumentale, théâtre, chant, danse, improvisation...**

L'OJHA est un lieu de formation musicale, de rencontres et d'échanges pour des jeunes musiciens. Il permet à chacun d'améliorer sa technique instrumentale, sa qualité d'écoute, sa compréhension d'une œuvre, sa justesse, sa réactivité et de s'épanouir au sein du groupe. Il s'inscrit dans la continuité du stage niveau 2 en étant aussi ouvert à tout jeune intéressé par le projet.

L'investissement personnel au sein de l'orchestre d'origine, qui reste prioritaire, est important.

Merci d'informer les responsables de vos sociétés lors de votre inscription !

Respect, tolérance, engagement, dialogue et partage sont liés au plaisir de jouer ensemble.**Inscriptions avant le 25 septembre****Musiciens concernés :**

Jeunes musiciens de sociétés et d'écoles de musique adhérentes à la FMA et ayant un niveau minimum de milieu de 2^e cycle, souhaitant participer à la saison OJHA 2025-2026 (cas particuliers, merci de nous contacter).

Tous les instruments d'harmonie sont les bienvenus ! Les demandes d'inscriptions seront étudiées et seront validées selon l'équilibre de l'orchestre. Merci de votre compréhension.

Equipe d'encadrants (CV sur le site FMA) :

- Direction : Enrique Segura
- Direction artistique : Daisy Dugardin (clarinette)
- Encadrement musical : Nathan Roux-dit-Riche (cuivres), Jasmine Navarro (flûte), Paul Gohier (percussions), Iban Marjollet (saxophone)

Participation aux frais : 110 € par musicien, à régler à l'inscription, par virement ou par chèque à l'ordre de la FMA (Chèques Jeunes 01 acceptés).

Pour tout renseignement complémentaire :

- Secrétariat FMA : secretariat@fma01.fr
- Colette BELLATON: colettebellaton@orange.fr
- Daisy DUGARDIN : daisy.dugardin@gmail.com

Descriptif succinct :

Explosions de joie, feux d'artifice d'émotions, "La vie est une fête" est un spectacle où les jeunes musiciens embarqueront le public dans des paysages sonores, évocation d'un imaginaire : tout devient possible...

Moments intenses de plaisir à savourer et partager tous ensemble !

Au programme, des pièces jouées, chantées, mises en scènes, dansées, improvisées, selon le choix de chacun.

Calendrier prévisionnel des répétitions et concerts (modifications possibles) :

Dimanche 12 octobre : journée de répétition (Jujurieux)

Du 25 au 27 octobre : stage de 3 jours avec hébergement (précisions à venir)

Dimanche 30 novembre : journée de répétition (à définir)

Dimanche 1er mars : participation à l'événement départemental Concert pour la Paix à Lagnieu

En attente de dates pour des concerts entre décembre et avril...

Repas partagé lors des répétitions sur une journée. Pensez à covoiturer !

Plus d'infos sur le site de la FMA <https://fed-musicale-ain.opentalent.fr/>

Bulletin d'inscription à l'OJHA - Saison 2025-2026

À renvoyer par mail de préférence avec un virement de 110 euros, ou par courrier accompagné d'un chèque à l'ordre de la FMA, à : Fédération Musicale de l'Ain – Cité administrative – Place de la Résistance – 01340 MONTREVEL-EN-BRESSE
RIB FMA pour virement --- IBAN : FR76 1027 8073 1700 0204 4600 161 /// BIC : CMCIFR2A

Nom :

Prénom :

Email (des parents, si mineur) :

Email du jeune musicien :

Adresse :

Téléphone : Portable (jeune) : Portable (parents) :

Date de naissance : Instrument(s) :

Clé, tonalité : Niveau :

Société Musicale ou école de musique :

Pourra participer aux répétitions et concerts envisagés suivants (penser à consulter le calendrier de la société d'origine) :

- Dimanche 12 octobre 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Stage du 25 au 27 octobre 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Dimanche 30 novembre 2025 ☐ Oui ☐ Non
- Dimanche 1er mars 2026 ☐ Oui ☐ Non

D'autres dates de concert sont envisagées début 2026.

Mineurs : autorisation parentale à remplir en entier et à signer
Majeurs : remplir les 2 premières lignes, la partie « assurance » et signer

Je soussigné(e).....

demeurant à

- Autorise mon fils / ma fille (rayer les mentions inutiles)

à participer aux répétitions et concerts de la saison 2025-2026 de l'Orchestre de Jeunes des Harmonies de l'Ain

- Aucune autorisation d'absence n'étant prévue durant les répétitions et concerts, je déclare dégager de toute responsabilité la Fédération Musicale de l'Ain envers mon fils ou ma fille.
- Autorise le directeur de l'orchestre, en cas de maladie ou d'accident, et sur avis médical, à prendre toutes mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, y compris l'hospitalisation.
- Certifie en outre que mon enfant est assuré / je suis assuré(e) pour les risques qu'il peut / que je peux encourir ou faire encourir aux autres pendant les activités de l'orchestre.

Compagnie d'Assurance : N°

Fait le..... À

Signature du (de la) musicien(ne) ou de son(sa) responsable légal(e) :

Charte de l'OJHA

Je soussigné(e).....m'engage à respecter la charte de l'OJHA.